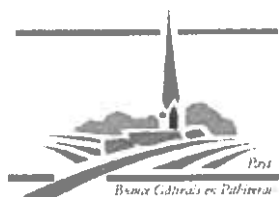




L'évaluation finale du programme LEADER+ « Beauce et Gâtinais : Arts et culture »

Juillet 2007



INTRODUCTION : CONTEXTE.....	3
METHODOLOGIE RETENUE.....	4
I. LES MOTIVATIONS DE L’EVALUATION FINALE	4
I.1. Une exigence interne au programme LEADER+.....	4
I.2. Un atout pour le territoire de Beauce-Gâtinais.....	4
I.3. Une aide à la préparation de la période 2007-2013.....	4
II. METHODOLOGIE DE L’EVALUATION.....	5
ÉVALUATION	6
I. APPRECIER LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	6
I.1. Spécificités leader.....	6
I.2. Comités de programmation.....	9
I.3. Lundis du GAL	10
II. L’EFFET LEVIER.....	11
III. THEMATIQUE ET FICHES ACTIONS.....	11
III.1. Choix de la thématique et évaluation générale.....	12
III.2. Une charte culturelle « Arts, nature et culture ».....	13
III.3. Une communication élargie.....	14
III.4. Une initiation à la culture.....	15
III.5. Sauvegarder et développer le patrimoine naturel et culturel.....	16
III.6. La route du blé.....	17
III.7. Enrichir le pôle culturel de Pithiviers	18
PRECONISATIONS.....	20
I. POUR LEADER 2007-2013	20
I.1. Améliorer la communication.....	20
I.2. Ré-impliquer les acteurs du territoire.....	21
I.3. Soutenir des actions de plus grande envergure	22
I.4. Se rapprocher des politiques « naturelles » du Pays	23
II. ET SI IL N’Y AVAIT PAS DE LEADER 2007-2013.....	24
LISTE DES ANNEXES	25

Introduction : contexte

Le pays Beauce Gâtinais en Pithiverais est au carrefour de trois régions naturelles : la Beauce, le Gâtinais, et la forêt d'Orléans qui le sépare de la vallée de la Loire. Il regroupe 96 communes qui représentent près de 65 000 habitants. Ce territoire forme une entité qui a son unité d'une part dans son espace géographique déterminé entre forêt d'Orléans et bassin de la Seine, et d'autre part, dans l'homogénéité de son bassin de vie et d'emploi.

Le syndicat mixte du pays Beauce Gâtinais en Pithiverais a été créé le 2 février 1996 à partir d'une initiative lancée en octobre 1995 entre des maires et des conseillers régionaux du Nord Loiret. Il regroupe alors 95 communes, 6 syndicats intercommunaux et la communauté de communes Beauce Gâtinais, créée en 1993. Son objet est alors « d'intégrer, dans une politique globale de développement, les stratégies qui concourent à l'emploi, à l'équilibre et à l'identité d'un pays qui retrouve aujourd'hui ses marques historiques entre Loire et Bassin parisien » comme le précise l'avant-propos de la première charte de développement adoptée le 27 mars 1997.

L'un des facteurs déterminants de l'évolution du territoire dans les années à venir est et sera le développement des franges franciliennes, auquel il faut s'adapter. Cela représente notamment de nouveaux arrivants, en provenance de milieux urbains et habitués à une certaine qualité de vie. Le territoire a donc besoin de développer ses services et ses infrastructures pour permettre l'intégration de ces nouveaux habitants. Pour y arriver il lui faut également renforcer son image et son identité pour éviter de devenir un territoire « dortoir ».

En 2002, pour répondre à ce besoin du territoire, les acteurs de culture du territoire créent l'association GAL Beauce et Gâtinais qui pose une candidature pour le programme européen LEADER+ sur le thème de la Valorisation des ressources naturelles et culturelles. En 2003, dans la même ligne, le Pays réactualise sa charte de développement en y intégrant un volet culturel qui réaffirme son ambition de mener, grâce notamment au soutien du programme LEADER+, une véritable politique culturelle territoriale.

Méthodologie retenue

I. Les motivations de l'évaluation finale

I.1. Une exigence interne au programme LEADER+

L'évaluation fait partie intégrante du programme LEADER+. Elle était prévue dès la mise en place de celui-ci, en trois étapes : **une évaluation ex-ante, une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale**, ou ex-post. Chaque GAL doit à son niveau faire une évaluation du programme tel qu'il a été mis en œuvre sur son territoire. Ces évaluations vont être collectées par les délégations régionales du CNASEA qui feront des évaluations au niveau régional, évaluations qui feront à leur tour l'objet d'une capitalisation au niveau national. Enfin, au niveau européen, sera effectuée une évaluation globale du programme.

L'évaluation faite par les GAL au niveau local permet donc une meilleure évaluation du programme européen, en fournissant des retours du terrain aux instances européennes. Plus qu'une obligation, cette exigence d'évaluation doit être perçue comme le moyen pour les GAL de **prendre une part active dans l'amélioration du programme**.

I.2. Un atout pour le territoire de Beauce-Gâtinais

L'évaluation, parce qu'elle prend en compte à la fois les réalisations, les échecs et les raisons des unes et des autres, doit **permettre aux acteurs du territoire de mieux appréhender** et prendre du recul sur leurs pratiques du programme LEADER+ : c'est-à-dire notamment leur rôle dans la bonne marche du programme, la pertinence de leurs choix, l'efficacité et les impacts de leur action, et ainsi de pouvoir les **améliorer**.

I.3. Une aide à la préparation de la période 2007-2013

L'évaluation permet de mettre en lumière un certain nombre d'informations sur la réalisation du programme LEADER+, mais également sur l'avancée du projet de territoire à l'origine de celui-ci. De ces informations, il devrait être possible de **tirer des enseignements** à partir desquels rebondir pour **faire des préconisations** pour l'avenir.

LEADER+ a été mis en œuvre pour contribuer à la dynamisation culturelle du territoire. L'évaluation du programme permet d'apporter l'aide nécessaire à la prise de décision concernant son orientation et d'**ouvrir des perspectives** afin de **se préparer au mieux pour la période 2007-2013**.

II. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation devait permettre d'analyser la pertinence, l'efficacité, l'efficacé, la cohérence et l'utilité du programme. Elle devait également s'intéresser à différents éléments du programme : les aspects quantitatifs tout comme les aspects qualitatifs, le point de vue des porteurs de projet, celui des membres du GAL, avoir un regard sur le niveau des actions locales du GAL et un regard plus large sur les spécificités du programme LEADER+.

Pour répondre à ces différentes nécessités, un certain nombre d'outils ont été utilisés. Le logiciel PRESAGE a permis l'extraction de données financières, géographiques, indicateurs de réalisation et de résultats, etc. Des questionnaires conçus par le CNASEA et qui avaient été envoyés à tous les porteurs de projet ont été dépouillés afin de recueillir des informations quantitatives et qualitatives. Des questionnaires spécifiques aux projets de la Route du Blé ont également permis la récupération d'information sur les projets soutenus au titre de cette fiche action.

Pour compléter ces outils déjà existants, des entretiens individuels avec 25 des membres du comité de programmation ont été menés pour aborder une large gamme de sujets relatifs au programme. Une rencontre a également eu lieu portant plus particulièrement sur les spécificités propres à la démarche LEADER+ et qui a permis, sous la forme d'une discussion, de faire le point sur leur mise en œuvre sur le territoire.

Toutes les informations recueillies ont donc permis d'établir un panorama assez vaste de la mise en œuvre du programme LEADER+ « Beauce et Gâtinais : Arts et Culture », de ses réussites et de ses difficultés.

Évaluation

I. Apprécier les conditions de mise en œuvre du programme

I.1. Spécificités leader

L'une des différences principales entre le programme LEADER+ et les subventions habituellement allouées par l'Etat ou les collectivités locales se situe dans les principes et les modes de mise en œuvre adoptés au niveau européen. LEADER+ se veut un programme « laboratoire », et à ce titre a pour but d'expérimenter de nouvelles démarches. Pour l'évaluation, il convient donc de s'intéresser à la manière dont ont été mises en œuvre ces démarches sur le territoire.

I.1.a. L'approche territoriale

Avant LEADER+, le territoire était déjà organisé autour d'un projet, celui du Pays. Mais ce projet n'incluait pas la culture et c'est bien LEADER+ qui a permis de lancer une dynamique culturelle. Le programme a permis de rassembler et de faire se rencontrer les acteurs culturels et associatifs du territoire. Toutefois, cette conscience qui a émergé est encore assez diffuse. Certes un mouvement est lancé mais il faut encore faire en sorte que, progressivement, tout le territoire bénéficie de cet effet d'entraînement. Les acteurs concernés se rendent bien compte des insuffisances dont souffre la cohésion territoriale, et cette capacité à les identifier devrait permettre de trouver des pistes d'amélioration.

I.1.b. L'approche ascendante et participative

L'idée initiale de proposer une candidature pour le programme et sur le thème de la culture était l'initiative du Pays. Mais, immédiatement, il y a eu rencontre et adhésion : LEADER+ répondait à une attente, un besoin. Les rencontres publiques organisées pour présenter le programme ont permis une vraie participation de tous ceux qui le souhaitaient à l'élaboration du programme. Certes des orientations avaient déjà été dessinées, mais les discussions menées pour préparer la candidature ont été l'occasion de les adapter aux besoins réels du territoire, exprimés par les participants. Cependant, malgré l'investissement personnel de nombreux acteurs de culture, il reste encore à mener un travail d'adhésion et de connaissance du programme par l'ensemble des populations concernées.

I.1.c. La décentralisation des décisions de financement

Le fonctionnement du programme LEADER+ laissait aux GAL la possibilité d'élaborer leur stratégie de financement et leur programme d'action. Ainsi, ce sont les GAL qui devaient instruire les dossiers, gérer leur dotation et décider de l'opportunité d'attribuer les subventions. Le programme, tout en imposant des règles a permis une certaine souplesse. Avant la mise en place de LEADER+, peu d'associations faisaient appel à des aides : le programme leur a permis de formuler des demandes de subventions pour un plus grand nombre d'opérations. Cependant, la superposition des réglementations européennes et nationales a parfois compliqué les procédures et le rôle du CNASEA a été contraignant – même si depuis le début du programme les relations entre le GAL et le CNASEA se sont améliorées.

Pour le GAL Beauce et Gâtinais l'aspect décision de proximité s'est bien passé, mais il est assez difficile de savoir ce que la décentralisation des décisions de financement a réellement apporté au Pays. Sans aucun doute la proximité entre demandeurs et décideurs a été un gage de confiance pour les porteurs de projet, les délais de traitement des dossiers ont été nettement plus rapides que ceux des autres subventions demandées. Ainsi, la promesse d'une subvention LEADER+ a souvent été utilisée par les porteurs de projet comme un argument supplémentaire à faire valoir auprès des cofinanceurs pour les convaincre d'apporter leur soutien.

I.1.d. Le partenariat local

Avant LEADER+, il n'y avait quasiment aucun échanges entre partenaires culturels publics et privés, le programme a permis de créer une dynamique. Pour autant, il reste encore beaucoup d'efforts à faire pour éviter le « chacun pour soi ». Il faudrait notamment améliorer les relais d'informations, encourager les communes et communautés de communes à être plus actives dans la diffusion de l'information.

I.1.e. L'innovation/les actions pilotes

Parmi tous les projets soutenus par les fonds structurels sur le territoire, il y a eu des exemples innovants. Mais en règle générale, les innovations ont plutôt été des nouveautés pour le territoire. Cela peut s'expliquer par le fait que ce qui est innovant est difficile à faire partager. Il faudra donc encore avoir beaucoup de volonté et de patience pour réussir des projets ambitieux et plus novateurs.

On peut toutefois citer quelques projets exemplaires parmi d'autres. La rénovation et l'équipement du Théâtre du Donjon à Pithiviers, pour en faire une salle de concerts et de spectacles, constitue pour le territoire un projet d'envergure : il s'agit maintenant d'un lieu de culture central pour le Pays, installé à la fois dans la durée et dans l'innovation permanente et dont la programmation cherche à toucher le plus large public. De la même manière, l'installation de la Compagnie de théâtre des Minuits, grâce au financement de la réhabilitation d'un lieu où ils puissent répéter et présenter leurs spectacles, était, pour le territoire, inespérée. Enfin l'exemplarité s'est manifestée par la démarche engagée par certains porteurs de projets, soit qu'ils se soient adressés à des publics particuliers généralement délaissés (opération « Jeune reporter dans ma ville ») soit que pour pouvoir améliorer leur opération d'année en année ils aient élargi leur partenariat allant jusqu'à créer une association (Mme Hubeau à Bromeilles pour organiser des opérations Route du Blé).

I.1.f. L'organisation en réseau

Les GAL sont organisés au sein de réseaux : un réseau national mais aussi des réseaux régionaux qui doivent favoriser l'échange d'expériences et l'émergence de projets de coopération. Pour le GAL Beauce et Gâtinais, ces réseaux ont permis un apport important au niveau de la cellule d'animation en terme de compétences et d'échanges d'expériences. C'est notamment à l'initiative de la cellule d'animation qu'a été initié un cycle de formation avec les autres GAL de la région sur les questions d'évaluation. La Route du Blé a aussi été l'occasion de coopérer de façon durable notamment par un appel à projets commun aux différents Pays participants.

Il faut également noter la coopération qui se met en place depuis début 2007 avec un GAL portugais et qui a pu se faire grâce au concours de l'animateur du réseau régional de proximité LEADER+ en Région Centre.

I.1.g. Le développement intégré

L'intégration des différents domaines d'activités dans le projet de développement du territoire est l'une des objectifs des programmes européens. Ils visent notamment à prendre en compte comme un ensemble tous les enjeux économiques et sociaux et les considérer comme interconnectés afin de développer des politiques ayant un impact global pour l'amélioration de la qualité de vie, de la cohésion sociale et dans une certaine mesure l'enrichissement économique.

Pour le GAL Beauce et Gâtinais, l'intégration de secteurs autres que culturels ne faisait pas partie des objectifs. C'est d'ailleurs un domaine où il est plus difficile que dans d'autres d'obtenir une intégration économique. C'est pour cette raison que la réflexion qui commence à être entamée sur le sujet nécessite encore des étapes intermédiaires avant de déclencher des résultats concrets. Cela passera, entre autres, par une meilleure prise de conscience des différents acteurs locaux des apports que peut avoir la culture dans d'autres politiques locales.

Cependant, on peut considérer qu'il y a tout de même un début de démarche d'intégration. La dynamique culturelle ainsi amorcée et mise au service des différentes populations du territoire, par là même amenées à se rencontrer, a un impact social indéniable. De même les différents musées et la Route du Blé qui ont bénéficié du soutien de LEADER+ ont commencé à prendre place dans un véritable cadre touristique et participent ainsi d'une intégration économique du programme (on peut citer à ce titre le passeport touristique mis en place en 2007, le Guide Gallimard de la Route du Blé).

I.2. Comités de programmation

Le comité de programmation est composé de trente-deux membres et de leurs suppléants : dix-neuf membres forment le collège des représentants du secteur privé, et treize membres celui des représentants du secteur public. Le comité se réunit cinq fois par an (soit environ tous les deux mois, à l'exception de l'été) pour permettre aux porteurs de projet une attente raisonnable dans le traitement de leurs dossiers.

Le comité de programmation est l'organe de décision du GAL : c'est lui qui décide des attributions de subventions aux projets. Cependant, pour que soit allégé son fonctionnement, il est toujours précédé d'un groupe de travail restreint. Ainsi, dix à quinze jours avant, ce groupe de travail se réunit, étudie les dossiers et émet un avis. Il permet également, quand certains détails nécessitent d'être précisés, de demander un complément au maître d'ouvrage afin que son dossier soit prêt pour passer en comité de programmation. Rien n'empêche d'aller à l'encontre de l'avis du groupe de travail en comité de programmation, c'est pourtant rarement le cas. Dans les faits, les membres qui assistent aux comités se considèrent souvent plus comme des spectateurs que comme des acteurs et viennent principalement pour s'informer et

rencontrer les autres. Les membres désirant être plus actifs cherchent à s'investir dans le groupe de travail.

I.3. Lundis du GAL

Après la forte mobilisation des acteurs de culture lors de l'élaboration du programme, et malgré la composition du comité de programmation, il existait un risque de démobilisation, de désintéressement. Pour éviter une stagnation de la réflexion qui avait émergé et pour permettre au GAL d'être un véritable animateur du territoire, les « Lundis du GAL » ont été mis en place à partir de début 2005. Ces réunions, organisées chaque troisième lundi du mois, ont pour objectif de favoriser l'émergence de projets partagés, de mutualiser les moyens et de réussir à opérer un maillage du territoire en créant un réseau dynamique d'associations et d'échanges avec les élus.

Cependant, ces réunions généralistes répétées, qui avaient lieu au Centre d'Action Culturelle de Pithiviers ont fini par être de moins en moins fréquentées. Pour relancer une dynamique, elles sont donc maintenant thématiques et itinérantes. Ainsi en 2007, les « Lundis du GAL » ont eu lieu le plus souvent à Pithiviers, mais également à Courcelles, Malesherbes, Bellegarde, Yèvre-le-Châtel, Nibelle. Les thèmes abordés ont été : le spectacle vivant, les arts plastiques, artistes amateurs et professionnels, etc. La fréquentation est en moyenne d'une vingtaine de personnes.

Même si ce choix de thématiques particulières a légèrement changé l'idée de départ de ces rencontres, les « Lundis du GAL » conservent tout leur intérêt. En effet, ils sont l'occasion pour la cellule d'animation du GAL d'échanger avec les acteurs de culture du territoire sur des sujets plus larges que la simple instruction des dossiers, d'avoir des discussions qui ne soient pas forcément liées à un projet en particulier. Et pour tous les participants, c'est une manière de se rencontrer et de parler des projets, activités et souhaits de chacun. La thématisation des rencontres a permis d'informer et communiquer sur des réussites du programme et de faire du transfert de démarches, d'expériences et de compétences. Environ une centaine de personnes différentes sont venues assister au moins une fois à un lundi du GAL depuis début 2005.